

COMMENT S'INSCRIRE A UNE FORMATION SUR LE CPF ELU

L'Identité Numérique La Poste désormais obligatoire

Depuis le 25 octobre 2022, il n'est plus possible de s'inscrire à une formation sur son **CPF** avec ses identifiant et mot de passe habituels. Il est désormais **obligatoire de se connecter via FranceConnect+**, ce qui implique la création d'une **Identité Numérique La Poste**.

Nous vous expliquons les étapes de ce nouveau processus afin de mobiliser votre DIFE et vous inscrire à une formation AIDIL sur votre compte individuel de formation.

Pas à pas, les étapes pour s'inscrire à une formation sur le CPF élu

1	<p>CREER mon identité numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Depuis le 25 octobre 2022, il est nécessaire de vous identifier avec FranceConnect+ pour valider l'achat en ligne de vos formations sur votre CPF élu. Ce qui vous oblige à créer préalablement votre Identité Numérique La Poste. Rendez-vous sur le site moncompteformation.gouv. Sur le bandeau rose de la page d'accueil, cliquez sur Identité Numérique La Poste. Vous êtes maintenant sur le site identitenumérique.laposte.fr. Cliquez sur Créer votre identité numérique et suivez pas à pas les instructions. Vous pouvez aussi le faire en face à face avec un agent de la poste en vous rendant à votre bureau de poste.
2	<p>ACCEDER à mon CPF élu</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une fois votre identité numérique créée, allez sur moncompteformation.gouv. Cliquez sur connexion, puis sur FranceConnect+. Sélectionnez j'utilise l'application numérique la poste et renseignez votre numéro de mobile. Vous recevez alors un SMS sur votre smartphone via l'application Identité Numérique. Vous devez confirmer votre connexion avec votre code secret. S'il s'agit de votre première connexion, il vous faut renseigner les informations demandées, accepter les conditions générales d'utilisation et finaliser votre inscription à votre compte. Vous êtes maintenant sur votre compte formation. En cliquant sur Compte élu, vous pouvez visualiser votre DIF Elu.
3	<p>RECHERCHER une formation Aidil</p>	<ul style="list-style-type: none"> Allez dans la rubrique Recherche de formation. Sélectionnez Votre mandat électoral. Ecrivez le nom de la formation recherchée. Précisez s'il s'agit d'une formation en centre, c'est-à-dire en présentiel, ou une formation à distance. Et renseignez enfin la localisation, puis envoyez. Vous vous retrouvez sur une page qui affiche toutes les formations existantes sur ce thème dans la localisation choisie, dont celles de l'AIDIL. Si vous souhaitez accéder seulement à celle de l'AIDIL, il vous faut cliquer sur Filtres et dans Organisme de formation, tapez AIDIL. Puis cliquez sur Afficher le résultat. Cliquez sur la formation choisie.
4	<p>CREER mon dossier d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une fois sur la page de la formation sélectionnée, cliquez sur "Créer mon dossier d'inscription" et validez. Vous êtes maintenant dans votre dossier d'inscription.
5	<p>ENVOYER ma demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renseignez les champs utiles du dossier d'inscription et envoyez votre demande d'inscription. L'AIDIL reçoit votre demande d'inscription et vous répond sous 2 jours.
6	<p>CONFIRMER mon inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> Surveillez votre boîte mail pour ne pas passer à côté du mail de l'AIDIL qui validera votre demande d'inscription A réception de ce mail, vous devez vous rendre sur votre dossier formation (en cliquant sur le lien du mail) et confirmer cette inscription sous 4 jours. Ceci validera votre inscription et votre prépaiement. Attention, si vous ne le faites pas, l'inscription est annulée!

Si vous rencontrez des difficultés à vous inscrire à une formation sur votre CPF élu, contactez l'AIDIL par téléphone au **01 39 49 62 46** tous les après-midi pour vous faire guider ou remplissez un formulaire de contact sur notre site <https://www.AIDIL.fr/contact/> pour vous faire rappeler.